

# **CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES DU BURUNDI**

**Secrétariat Général**

## **DECLARATION DE LA CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES DU BURUNDI POUR UNE MISE AU POINT SUR SON ROLE DANS LES DERNIERES ELECTIONS**

Nous, Evêques membres de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi,

Après avoir entendu ce 04 juin 2020 la proclamation des résultats définitifs et officiels de l'élection du Président de la République, faite par le Président de la Cour Constitutionnelle,

1. Nous avons été très surpris d'entendre la Cour Constitutionnelle citer la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi comme si elle était plaignante en ce qui concerne cette élection.
2. Cette situation nous pousse à faire la présente déclaration pour une mise au point afin d'éclairer l'opinion nationale et internationale, en précisant ce qui suit :
  - 1) La Conférence Episcopale n'a jamais fait recours auprès de cette Cour, tout ce qu'elle a fait a été de rendre compte au public de son travail d'observation pour lequel elle avait reçu l'accréditation.
  - 2) Suite à cela, le Président de la Cour Constitutionnelle a demandé lui-même avec insistance et urgence les éléments illustratifs des irrégularités que la Conférence Episcopale avait déplorées dans son communiqué du 26 mai 2020.
  - 3) La Conférence Episcopale lui a transmis de bonne foi quelques éléments dans une Note Confidentielle, étant donné que son rapport complet d'observation des élections est destiné en principe à la CENI, selon le « Code de conduite des observateurs nationaux et étrangers pour le processus électoral de 2020 ».
3. Nous déplorons le fait que la Conférence Episcopale ait été considérée à tort comme plaignante, ce qui sème la confusion dans l'esprit de la population.

4. Nous refusons d'être confondus avec quelque parti politique ou individu compétiteur que ce soit. Il n'y avait aucune raison à ce que nous portions plainte car, dans l'élection en question, le rôle de l'observateur était de « ne noter et ne consigner que des irrégularités et faits observés de ses propres yeux », comme le stipule le Code de conduite des observateurs.
5. Cela dit, nous prenons acte des résultats proclamés par la Cour Constitutionnelle. Nous invitons tous les Burundais et Burundaises à aimer la vérité et la justice, et à être artisans de paix et d'unité dans notre chère patrie.

Fait à Gitega, le 05 juin 2020.

Les Evêques membres de la CECAB :

S.E. Monseigneur Joachim NTAHONDEREYE  
Evêque du Diocèse de Muyinga et Président de la CECAB

S.E. Monseigneur Bonaventure NAHIMANA  
Evêque du Diocèse de Rutana et Vice-Président de la CECAB

S.E. Monseigneur Simon NTAMWANA  
Archevêque de Gitega

S.E. Monseigneur Gervais BANSHIMIYUBUSA  
Archevêque de Bujumbura

S.E. Monseigneur Jean NTAGWARARA  
Evêque du Diocèse de Bubanza

S.E. Monseigneur Blaise NZEYIMANA  
Evêque du Diocèse de Ruyigi

S.E. Monseigneur Georges BIZIMANA  
Evêque du Diocèse de Ngozi

S.E. Monseigneur Salvator NICITERETSE  
Evêque du Diocèse de Bururi